



Certificat

Certificate

Système de sécurité incendie NF – Fire safety system

Reconduction – N° NF: L 078 A4 du 17/11/2023
Renewal - N°NF: L 078 A4 from 17/11/2023
Date de fin de validité / Expiry date: 31/12/2026

FINSECUR

62, rue Ernest Renan - 92000 Nanterre - France

Première admission / First admission: 30/11/2017

Sites de production / Production sites: Poissy (France)

Tunis (Tunisie)

Hebei Province (Chine)

Est autorisé à apposer la marque NF en application des règles générales de la marque NF et du référentiel de certification de l'application NF Système de sécurité incendie (NF-SSI) pour le/les produit(s) cité(s) en annexe.

Is authorized to affix the NF mark on the product(s) listed in appendix, in accordance with the general rules of the NF mark and the NF Fire safety system (NF-SSI) reference document.

Ce certificat atteste que les produit(s) désigné(s) en annexe est (sont) certifié(s) conforme(s) aux normes citées en annexe et aux exigences supplémentaires après évaluation par AFNOR Certification tel que spécifié dans le référentiel de certification NF Système de sécurité incendie.

This certificate attests that the product(s) mentioned in appendix have been assessed by AFNOR Certification and found to conform with the standards cited in appendix and complementary requirements, as specified in the NF Fire safety system reference document.

Caractéristiques certifiées essentielles :

- Conforme à l'intégralité des articles, applicable au produit considéré, des normes citées en annexe, y compris les éventuelles options déclarées
- Associable dans un système de sécurité incendie certifié NF-SSI
- Mode de fonctionnement
- Indicateur d'action externe
- Type de liaison au système
- Fonction autocontrôle

Main certified characteristics:

- Complies with all articles, applicable to the product under consideration, with the standards listed in the appendix, including any declared options
- Associated in a NF-SSI certified fire safety system
- Operating mode
- External action indicator
- Type of connection to the system
- Self-checking function

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur. This certificate supersedes all previous certificates.

Ce certificat NF, incluant son annexe, est valable jusqu'au **31/12/2026** sous réserve des résultats des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute décision conformément aux règles générales de la marque NF et au référentiel de certification NF Système de sécurité incendie.

This NF certificate and related appendix is valid until **31/12/2026** subject to the results obtained upon regular controls carried out by AFNOR Certification. Appropriate decision is made by AFNOR Certification in accordance with the general rules of the NF mark and specific NF Fire safety system reference document.



Julien NIZRI

Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification
CERTI F 1332.6 07/2020



Système de sécurité incendie
NF – Fire safety system

Annexe

Appendix

Annexe de la décision de Reconduction – N° NF: L 078 A4 du 17/11/2023

Appendix of the decision of Renewal - N°NF: L 078 A4 from 17/11/2023

Date de fin de validité / Expiry date: 31/12/2026

IDENTIFICATION PRODUIT(S) / PRODUCT DESIGNATION

FINSECUR

62, rue Ernest Renan - 92000 Nanterre - France

Référence commerciale / Product name	SEXTANT-DOC
Désignation / Designation	Détecteur ponctuel de fumée Point smoke detector
Marque commerciale / Trademark	FINSECUR
Normes / Standards	NF EN 54-7:2018
Type / Type	Optique Optical
Mode de fonctionnement / Operating mode	Conventionnel Conventional
Indicateur d'action externe / External action indicator	Oui Yes
Sensibilité réglable / Sensitivity adjustment	Non No
Fonction autocontrôle / Self-checking function	Non No
Type de liaison au système / Type of connection to the system	Filaire Wired
Isolateur de court-circuit intégré / Integrated short-circuit isolator	Non No
Dispositif d'entrée/sortie intégré / Integrated input/output device	Non No
Référence(s) socle(s) / Base(s) name(s)	SEXTANT-SU, SEXTANT-SCR
Divers / Miscellaneous	Néant None

La conformité au Règlement Produits de Construction (EU) n° 305/2011 est attestée par le marquage CE apposé sur le produit. Compliance with the Construction Products Regulation (EU) n° 305/2011 is confirmed by the CE mark on the product.

Cette annexe ne peut être reproduite sans le document auquel elle se rattache. This appendix cannot be copied without the certificate to which it is attached.

Certificat de constance des performances des produits

Délivré conformément au Règlement (UE) 305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011.(Règlement Produits de Construction ou RPC)

Délivrée par :

Organisme de Certification : **AFNOR Certification**

Numéro d'identification : **0333**

Adresse : **11 rue Francis de Pressensé**

FR - 93571 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

Délivrée à :

Fabricant : **FINSECUR**

Adresse : **62, rue Ernest Renan**

92000 NANTERRE - France

Lieu(x) de production : **Poissy - France**
Tunis - Tunisie
Hebei Province - Chine

Description du (des) produit(s) : Voir Annexe

AFNOR Certification atteste que toutes les dispositions relatives à l'évaluation et à la vérification de la constance des performances et aux performances décrites dans l'annexe ZA de la (les) norme(s):

EN 54-7:2018

sont appliquées selon le système 1 et que le produit Sextant-DOC répond aux dispositions de l'annexe ZA de la (les) norme(s):

EN 54-7:2018

Numéro de certificat : **0333-CPR-075582**

Conditions et période de validité du certificat : ce certificat a été délivré pour la première fois le 21 novembre 2017.

Sauf suspension ou annulation, ce certificat demeure valide tant que les conditions précisées dans les spécifications techniques harmonisées ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production des produits ne sont pas modifiées de manière significative.

Il annule et remplace tout certificat antérieur.

Page 1 sur 2

Date d'émission du certificat : **6 juillet 2023**

Date de fin validité certificat : **7 octobre 2027**

Directeur Général d'AFNOR Certification
Julien NIZRI



Annexe au certificat émis le 6 juillet 2023: 0333-CPR-075582

Société : FINSECUR

Lieu(x) de production :
Poissy - France
Tunis - Tunisie
Hebei Province - Chine

Description des produits

Identification du (des) produit(s) certifié(s) (référence)	Désignation du (des) produit(s) selon la norme	Numéro de dossier	Utilisation des produits
Sextant-DOC	Détecteur optique de fumée	075.2320 075.4251 075.4263	

Cette annexe ne peut être ni présentée, ni reproduite, sans le document auquel elle se rattache.

Page 2 sur 2

Directeur Général d'AFNOR Certification
Julien NIZRI





0333

Certificat
Certificate

Certificate of constancy of performance for products

In compliance with the Regulation 305/2011/UE of the European Parliament and of the Council of 9 March 2011
(Construction Products Regulation or CPR)

Deliver by :

Certification body : AFNOR Certification
Identification number : 0333
Adress : 11 rue Francis de Pressensé
FR - 93571 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

Issued to :

Manufacturer : FINSECUR

Address : 62, rue Ernest Renan
92000 NANTERRE - France

Manufacturing site : Poissy - France
Tunis - Tunisie
Hebei Province - Chine

Description of the products: see annex

AFNOR Certification attests that the provisions concerning the assessment and verification of constancy of performance and the performances described in annex ZA of the standard:

EN 54-7:2018

are applied under system 1 and that the product Sextant-DOC fulfills the provisions described in annex ZA of the standard:

EN 54-7:2018

Certificate number : 0333-CPR-075582

Conditions and certificate validity period: this certificate was first issued on 11/21/2017.

Unless suspended or withdrawn, this certificate remains valid as long as the conditions laid down in the harmonized technical specifications or the manufacturing conditions in the factory or the factory production control itself are not significantly modified.
This certificate cancels and replaces any previous certificate.

Page 1 sur 2

Date of issue of the certificate : 7/6/2023

Certificate expiry date : 10/7/2027

Managing Director of AFNOR Certification
Julien NIZRI

Annex to the certificate issued on 7/6/2023 : 0333-CPR-075582

Manufacturer : FINSECUR

Manufacturing site: Poissy - France
Tunis - Tunisie
Hebei Province - ChineProduct description:

Identification of the certified products (reference)	Product designation according to the standard	File number	Use of the products
Sextant-DOC	Optical smoke detector	075.2320 075.4251 075.4263	

This annex cannot be submitted or reproduced without the document to which it is attached.

Page 2 sur 2

Managing Director of AFNOR Certification
Julien NIZRI

ATTESTATION N° DN 18 00 02

DETECTION AUTOMATIQUE D'INCENDIE

APTITUDE POUR LA CONFIRMATION D'ALARME POUR EXTINCTION AUTOMATIQUE A GAZ

DEMANDE PAR	: FINSECUR 52 rue Paul Lescop 92000 NANTERRE
NOM COMMERCIAL	: SEXTANT-DOC
DESCRIPTION DU PRODUIT	: DéTECTEUR optique de fumée
DOMAINE COUVERT	: Pilotage d'installations d'extinction automatique à gaz – Confirmation d'alarme feu par des détecteurs de fumée ayant un mode de détection identique - § 2.12.1.1 de la R7 (février 2014)
PROTOCOLE D'ESSAIS	: Selon AMI 06-04 C de Mars 2014 du CNPP : Attestation d'aptitude pour la confirmation d'alarme (méthode 2)
SELON RAPPORT D'ESSAIS *	: N°DI 18 00 15 du 5 Novembre 2018
SENSIBILITE	: Unique
AVIS TECHNIQUE DU CNPP	: Satisfait les exigences du protocole d'essais

Attestation établie à St Marcel par le **CNPP – LPMES – Laboratoire Electronique Incendie**

Le 05 Novembre 2018

Cachet et signature du directeur :

Groupe CNPP
LPMES
Laboratoire Electronique Incendie
Pour le Directeur des Laboratoires et par délégation
Chef de Service

Bruno PETIT
Signature électronique

* Cette attestation dispense le fabricant de la présentation du rapport d'essais

Trame Attestation DN - Confirmation d'alarme – Version 4

Ce document atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais ou à l'examen du laboratoire et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produit au sens de l'article L115-27 du code de la consommation, ni un agrément de quelque nature que ce soit. La reproduction de ce document n'est autorisée, sauf approbation préalable du CNPP que sous sa forme intégrale. Le CNPP décline toute responsabilité en cas de reproduction ou de publication non conforme. Le CNPP se réserve le droit d'utiliser les enseignements qui résultent du présent document pour les inclure dans des travaux de synthèse ou d'intérêt général pouvant être publiés par ses soins.



DECLARATION DES PERFORMANCES

Déclarations des performances établies suivant le Règlement Produits de construction (UE) N°305/2011

1. Code d'identification unique du produit type :

Sextant-DOC

2. Numéro de type, de lot ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

Se reporter à l'étiquette signalétique du produit.

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

Système de détection et d'alarme incendie

Partie 7 : Détecteur de fumée- Détecteurs ponctuels fonctionnant suivant le principe de la diffusion de la lumière, de la transmission de la lumière ou de l'ionisation.

4. Nom, raison sociale ou adresse déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

**Société Finsecur
62 rue Ernest Renan
92 000 Nanterre
France
www.finsecur.com**

5. Le cas échéants, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :

NA

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :

Système 1

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

EN54-7 : 2018



DECLARATION DES PERFORMANCES

Déclarations des performances établies suivant le Règlement Produits de construction (UE) N°305/2011

Afnor certification organisme notifié n°0333 a réalisé selon le système 1, l'inspection initiale du système de contrôle de production en usine, la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanente du contrôle de la production en usine et a délivré le certificat de conformité du contrôle de la production N° 0333-CPR-075582

- 8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :**

NA

- 9. Performances déclarées :**

Caractéristiques essentielles	Performances ¹⁾	Spécifications techniques harmonisées
Fiabilité de fonctionnement :		
Indication individuelle d'alarme	Conforme	EN 54-7: 2018
Raccordement de dispositifs auxiliaires	Conforme	EN 54-7: 2018
Surveillance des détecteurs à tête amovible	Conforme	EN 54-7: 2018
Réglages d'usine	Conforme	EN 54-7: 2018
Réglage sur site de la sensibilité de fonctionnement	NA	EN 54-7: 2018
Protection contre la pénétration de corps étrangers	Conforme	EN 54-7: 2018
Réponse aux foyers à évolution lente	Conforme	EN 54-7 :2018
Détecteur utilisant un logiciel	Conforme	EN54-7 : 2018
Conditions nominales de déclenchement/sensibilité :		
Répétabilité	Conforme	EN 54-7: 2018
Influence de la direction	Conforme	EN 54-7: 2018
Reproductibilité	Conforme	EN 54-7: 2018
Délai de réponse (temps de réponse) :		
Influence des courants d'air	Conforme	EN 54-7: 2018
Éblouissement	Conforme	EN 54-7: 2018
Tolérance sur la tension d'alimentation :		
Variation des paramètres d'alimentation électrique	Conforme	EN 54-7: 2018
Paramètres de performance dans des conditions d'incendie :		
Sensibilité au feu	Conforme	EN 54-7: 2018
Durabilité des conditions nominales de déclenchement/sensibilité :		
Résistance à la température :		
Froid (essai fonctionnel)	Conforme	EN 54-7: 2018



DECLARATION DES PERFORMANCES

Déclarations des performances établies suivant le Règlement Produits de construction (UE) N°305/2011

Chaleur sèche (essai fonctionnel)	Conforme	EN 54-7: 2018
Résistance à l'humidité :		
Chaleur humide continue (essai fonctionnel)	Conforme	EN 54-7: 2018
Chaleur humide continue (essai d'endurance)	Conforme	EN 54-7: 2018
Résistance à la corrosion :		
Corrosion par le dioxyde de soufre (SO ₂) (essai d'endurance)	Conforme	EN 54-7: 2018
Résistance aux vibrations :		
Choc (essai fonctionnel)	Conforme	EN 54-7: 2018
Impact (essai fonctionnel)	Conforme	EN 54-7: 2018
Vibrations sinusoïdales (essai fonctionnel)	Conforme	EN 54-7: 2018
Vibrations sinusoïdales (essai d'endurance)	Conforme	EN 54-7: 2018
Stabilité électrique :		
CEM, immunité (essai fonctionnel)	Conforme	EN 54-7: 2018

1) « *non applicable* » pour les produits pour lesquels l'exigence ne s'applique pas

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarée indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé par le fabricant et en son nom par :

**Jean-François Duhamel
Responsable Certification**

A Nanterre, le 20 juillet 2022.

FINSECUR
62 rue Ernest Renan
92000 NANTERRE
Tél. : 01 41 37 91 91
Fax : 01 41 37 92 01
Siret : 350 589 396 00 141 - APE 2630Z